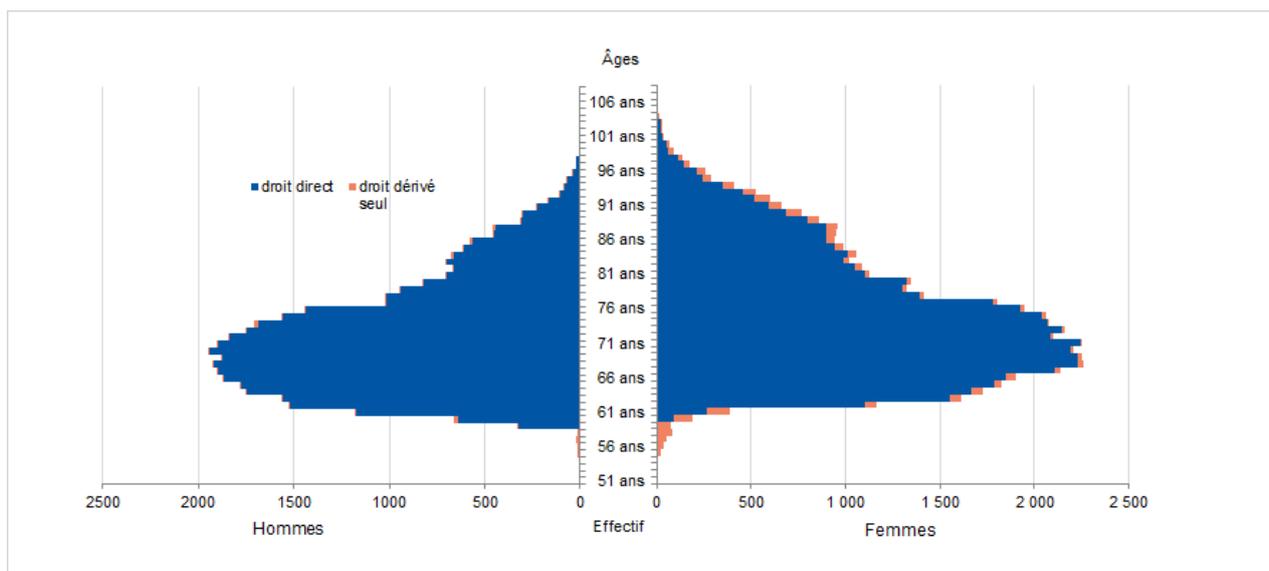


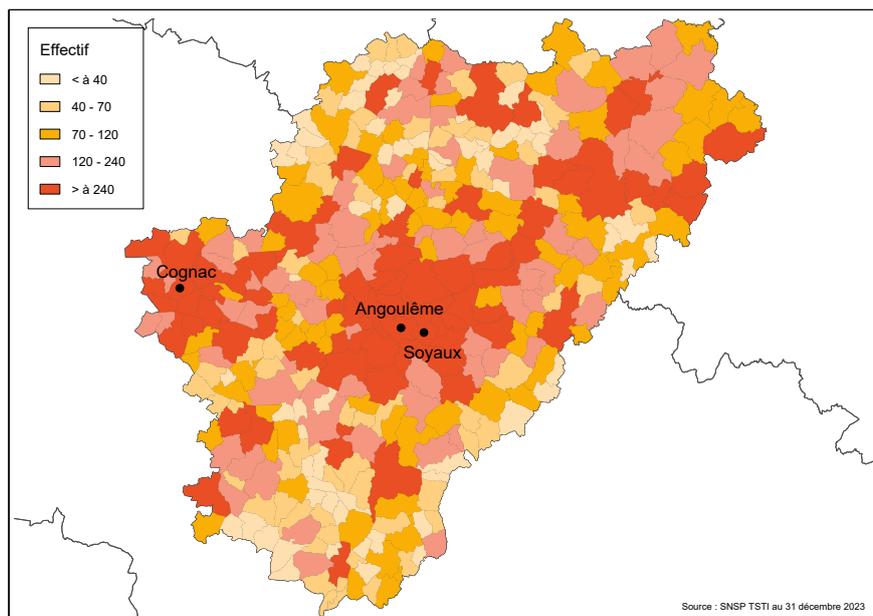
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 950	2 964	4 914
Droits directs (retraites personnelles)	1 733	1 847	3 580
Droits dérivés (retraites de réversion)	217	1 117	1 334
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	145	234	379
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	575	204	779
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,5 ans	63,1 ans
Droits dérivés	78,3 ans	75,4 ans	75,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	38 645	49 446	88 091
Retraités percevant un droit direct seul	36 782	35 387	72 169
Retraités percevant un droit dérivé seul	298	1 967	2 265
Retraités percevant les deux à la fois	1 565	12 092	13 657
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	4,2%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 578	5 262	17 840
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	910 €	733 €	811 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,8%	46,5%	34,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angoulême			
Nombre total de retraités	3 198	5 124	8 322
Retraités percevant un droit direct seul	3 038	3 547	6 585
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	203	219
Retraités percevant les deux à la fois	144	1 374	1 518
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,5%	8,9%	9,1%
Cognac			
Nombre total de retraités	1 795	2 737	4 532
Retraités percevant un droit direct seul	1 737	1 915	3 652
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	103	112
Retraités percevant les deux à la fois	49	719	768
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	6,5%	5,9%
Soyaux			
Nombre total de retraités	844	1 365	2 209
Retraités percevant un droit direct seul	796	931	1 727
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	48	49
Retraités percevant les deux à la fois	47	386	433
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,4%	7,8%	8,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr